

**Communiqué de presse : position de l'Arle**  
**Maintien de l'initiative**

Réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, le 14 mars 2006, les membres de l'Arle ont décidé de maintenir à l'unanimité leur initiative (No 121) « Pour le maintien des notes à l'école primaire ».

Ils ont estimé que :

- Il n'y avait pas lieu de retirer une initiative qui a été signée par plus de 28000 citoyens qui ont fait confiance à l'Arle.
- Le contreprojet qui lui sera opposé en votation populaire comporte certes de nombreux points de convergence qui les satisfont pleinement mais également des points sur lesquels ils ne sont pas d'accord, notamment et surtout l'accent qui est mis sur les cycles d'apprentissage de 2 ans.
- L'initiative 121, elle, est claire, simple et précise :
  - Elle réclame des vraies notes (par opposition aux notes proposées par M. Beer qui ne sont pas celles que la population réclame).
  - Des échéances annuelles.
  - Elle a l'avantage de laisser une certaine marge de manœuvre au DIP (normes de promotions renvoyées au règlement par exemple).

L'association a aussi décidé à l'unanimité de soutenir le double OUI (à l'initiative et au contreprojet) lors de la votation populaire.

Il est bien entendu qu'en cas de victoire de l'initiative, M. Beer devra en respecter l'esprit ... *des vraies notes issues de moyennes et la promotion annuelle.*  
L'Arle y veillera.